

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

Compte Rendu du C.M.	Page 1 à 2
Infos Mairie	Page 2
Carnet rose	Page 3
Carnet blanc	Page 3
Annonce	Page 3
Café du Centre	Page 3
M.A.C.T.	Page 3
Info gendarmerie	Page 3
Agence de l'eau	Page 4

MÉMENTO

- **Jeudi 4 et vendredi 5 juin :**
Secrétariat de Mairie fermé
- **Samedi 6 juin :**
Spectacle au Centre
- **Samedi 20 juin :**
Nettoyage au Prieuré
- **Dimanche 21 juin :**
Fête des pères
Eté
Concert au Centre
Fête de la musique



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mai 2015 à 19 heures

Excusé : Sylvain BERNARD

Secrétaire de séance : Séverine MAILLOT

Ordre du jour :

- Modernisation des moyens de paiement
- Travaux de voirie 2016
- Travaux sur le réseau EAU
- CDG 26 – Renouvellement convention assistance retraite
- Questions diverses

MODERNISATION DES MOYENS DE PAIEMENT

Madame le Maire présente au Conseil municipal le dossier de modernisation des moyens de paiement proposé par la Direction Générale des Finances Publiques, notamment la possibilité d'offrir l'option « paiement par Internet ». Le coût pour la collectivité s'élèverait à 0,30 € par transaction, ce qui représente environ 77 € pour le rôle EAU factures non prélevées.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec la DGFiP.

TRAVAUX DE VOIRIE 2016

L'année 2016 devrait voir aboutir le projet de dénomination des voies.

La rénovation des routes communales se poursuivra avec :

- le chemin de Piajoune
- le chemin du Moulin pour un montant total estimé à 25 000 €.

Nous devons recevoir le devis définitif sous peu. Une subvention sera demandée au Département de La Drôme.

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU

La Commune envisage de remplacer les compteurs d'eau actuels par des compteurs « radio » afin de faire un relevé à l'aide d'un boîtier récepteur. Il est possible d'équiper la mairie d'une antenne réceptrice pour centraliser les données, consultables à tout moment, ce qui permettrait de détecter les fuites chez les usagers. Le montant de ces travaux s'élèverait à 30 000 € HT auquel il faut ajouter le prix de l'antenne, si cette option est choisie (devis à recevoir).

La canalisation AEP au quartier Les Plans étant souvent touchée par des fuites d'eau, il est proposé d'installer un réducteur de pression pour un montant de 5 910 € HT, hors fouilles et terrassement.

Une subvention va être demandée au Département de la Drôme ainsi qu'à l'Agence de l'EAU pour l'ensemble de ces travaux.

Le Conseil donne son accord pour ces réalisations.

CDG 26 – RENOUELEMENT CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le 20 septembre 2010, il avait été décidé de signer une convention avec le Centre de Gestion de la Drôme pour la réalisation totale des dossiers de retraite CNRACL des agents territoriaux. Cette convention doit être renouvelée pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017.

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la nouvelle convention avec le CDG.

URBANISME

DP 26 192 15 N0004 – EDF ENR SOLAIRE

Les Treilles – Parcelle C 116 – Domaine Les Treilles

Installation d'un générateur photovoltaïque intégré à la toiture.

DP 26 192 15 N0005 – MAILLOT Joël

Les Olivières – Parcelles A 821 et 823

Construction d'une piscine.

Avis favorable du Conseil municipal pour ces deux projets.

QUESTIONS DIVERSES

* Place parking : Il est proposé de créer une place de parking pour personne à mobilité réduite sur la place de l'église. Le Conseil est favorable.

* Décision modificative :

Suite à une erreur d'inscription au budget primitif, le montant de 45 € va être basculé du compte 238-041 Dépenses vers le compte 2151-041 Dépenses.

* Aide au Népal :

L'Association des Maires de la Drôme sollicite les communes qui le souhaitent à s'unir pour apporter leur aide au Népal suite à la terrible catastrophe qu'il a subi. Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 50 €.

* Abords du cimetière :

Les pins qui bordent le côté ouest du cimetière sont jugés dangereux et salissants. Un devis sera demandé pour leur enlèvement.

* Vestiaires du stade :

De par leur isolement, les vestiaires du stade sont régulièrement dégradés. La solution de transformer ces vestiaires en petit logement destiné à la location va être étudiée.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux,

Le Maire.

INFOS MAIRIE

ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET DE PLAN DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS NON DANGEREUX DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

Les Conseils départementaux de la Drôme et de l'Ardèche organisent une enquête publique, relative au Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux de la Drôme et de l'Ardèche, qui se déroulera du **lundi 1^{er} juin au jeudi 9 juillet 2015 inclus**.

Le Plan, accompagné d'un rapport environnemental, a pour objet de fixer un cadre à la gestion des déchets non dangereux aux échéances de 6 et 12 ans, en concertation avec les partenaires (collectivités locales, services de l'Etat, fédérations de professionnels, chambres consulaires et monde associatif).

Les Drômois et les Ardéchois sont invités à donner leur avis.

Rendez-vous donc sur www.ladrome.fr et www.ardecche.fr dès le 1^{er} juin 2015.

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie de Montbrison-sur-Lez sera fermé la première semaine de juin. Réouverture le lundi 08 juin à 10 heures.

OBJET TROUVE

Une paire de jumelles a été trouvée sur notre commune et déposée en Mairie.



Plomberie
Chauffage
Zinguerie

Energie renouvelable

06 38 82 57 76

DEPANNAGE 7J/7

2 Quartier Chauvet
26770 Montbrison-sur-Lez
leo.amir@yahoo.fr

CARNET ROSE

Une petite **Marylou** est arrivée au foyer de Charlotte et Guillaume Arnaud.

L'équipe du petit journal adresse toutes ses félicitations au jeune couple pour cette petite fille.

CARNET BLANC

Deux mariages ont eu lieu dans notre commune ce mois-ci.

Denis GOMEZ et Stéphanie DOSDAT (fille de M. & Mme Jean-Claude DOSDAT demeurant à Suzaud).

M.Gérard PIKETTY et Catherine FINAZ demeurant Les Clots.

Sincères félicitations à ces deux couples.

ANNONCE

Vends tables de nuit en noyer

Très bon état

50€ l'une

04-75-53-61-46 (soir)

CAFÉ DU CENTRE

Samedi 6 juin

BENJ SHOW BULLES

(Spectacle)

Dimanche 21 juin

JACQUES DOUELLE & CO

(Concert)

M. A. C. T

Le **samedi 20 juin**, à partir de **9h30**, matinée de nettoyage au Prieuré de Montbrison-sur-Lez. Nous vous invitons à venir participer avec nous à cette matinée d'entretien de notre "**Monument Historique**".

Quelques lierres et mauvaises herbes ont repris vigueur, un peu d'herbe à couper, rien de bien pénible ! Nous nous retrouverons ensuite, vers **11h 30** pour partager ensemble un **pique-nique tiré du sac**. Un barbecue sera sur place pour les grillades.

Prévoyez un sécateur, des gants et un tire-bouchon.

Nous espérons votre présence.

Cordialement

L'association « Montbrison Archéologie Culture et Tourisme »

Contact: J-CI Mège 06/08/47/11/95

INFO GENDARMERIE

J'adapte ma conduite aux conditions de circulation ou aux conditions météorologiques...

J'adapte ma conduite à mon état de santé !

Se déplacer, conduire... Voilà des enjeux essentiels pour la santé, le bien-être et l'autonomie.

La conduite est une activité qui nécessite de bonnes capacités de perception, d'analyse, de mouvement, de réaction et un comportement adapté. Certaines affections médicales, handicaps ou certains médicaments peuvent modifier votre capacité de conduire. L'alcool et les autres drogues ont toujours des effets négatifs et restent une des principales causes d'accident.

De simples changements d'habitudes, des aménagements du véhicule et/ou du permis permettent le plus souvent de préserver la faculté de conduire. Vos professionnels de santé peuvent vous conseiller utilement. Les médecins agréés par les préfetures proposeront, si nécessaire, les aménagements vous permettant de conduire dans de bonnes conditions de sécurité et en toute légalité. Ce n'est que dans des cas exceptionnels que la conduite peut être interdite pour des raisons médicales.

Les professionnels de santé vous conseilleront des solutions favorisant le maintien de votre autonomie. Avoir une bonne hygiène de vie et prendre soin régulièrement de votre santé restent les meilleurs moyens pour maintenir ou récupérer la possibilité de conduire.

www.securite-routiere.gouv.fr - www.sante.gouv.fr - www.inpes.fr - www.preventionroutiere.asso.fr



En payant votre facture d'eau, vous protégez l'eau

14 % du montant de votre facture d'eau est un impôt de solidarité pour l'eau. Il permet que chaque Français où qu'il soit ait un accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Concrètement vous payez sur votre facture 0,043 € par litre d'eau du robinet qui est confié à une caisse de solidarité appelée « agence de l'eau », établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle le réinvestit en subventions aux collectivités pour traiter les eaux usées et mettre aux

normes les stations d'épuration (157 M€/an), renouveler les réseaux d'eau potable fuyards et économiser l'eau (44 M€/an), protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates (48 M€/an), restaurer le fonctionnement naturel des rivières (69 M€/an) pour que l'eau reste bonne.

Grâce à cette fiscalité sur l'eau,



le parc des **stations d'épuration** des grandes villes est désormais **aux normes**, ce qui a permis de diviser par 10 en 20 ans la pollution des rivières par les rejets domestiques. Les efforts portent maintenant sur les stations d'épuration des communes rurales.



des **aides sont données aux agriculteurs** pour arrêter les pollutions par les pesticides et les nitrates dans les zones où est puisée l'eau naturelle pour faire de l'eau potable.



les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges, seuils qui barrent le cours d'eau) sont détruits pour **redonner à la rivière un fonctionnement naturel**, ce qui améliore l'eau.



Au total, la qualité des rivières progresse. Ces 4 dernières années, 16% des rivières ont gagné une classe de qualité et les poissons reviennent.

En 3 ans, les jeunes anguilles ont été multipliées par 6 dans l'étang du Vaccarès en Camargue ; une centaine d'aloses ont été à nouveau vues pour la 1^{re} fois en 2013 dans le Gardon (premier affluent aval du Rhône). A Lyon, 17 espèces de poissons ont à nouveau franchi le Rhône grâce à une rivière artificielle créée en 2013 pour contourner le barrage de Jons. Partout la baisse des pollutions profite aux poissons.

50% des rivières ne sont pas encore en bon état à cause des pollutions par les pesticides et des défigurations qu'elles ont subies.



Télécharger l'appli
qualité rivière



www.sauvonsleau.fr
le 1^{er} site
d'actualités sur l'eau

AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE 2-4, allée de Loizy 69363 Lyon Cedex 07 - Tél: 04 72 71 26 00
www.eaurmc.fr - www.sauvonsleau.fr

Prochain numéro du petit journal le **mercredi 1^{er} juillet 2015**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 22 juin 2015 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com ; Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT